Officiers de Santé 28

Copie de la lettre écrite par l'adjoint du Ministre de la Marine pour la sixieme division, aux ordonnateurs de Brest, Toulon et l'Orient le 13. mars 1793 an 2. de la republique française

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C___ N 146

En vous annonçant par ma depêche du 13. de ce mois, les Chirurgiens auxiliaires que j'ai destinés pour les ports de Brest, Toulon et Rochefort, je vous ai mandé qu'ils devraient subir un examen pour déterminer la qualité dans laquelle ils seraient embarqués, vous voudrez bien n'avoir aucun égard à cette disposition et les employer comme Majors, aides majors et sous aides majors, suivant la classe dans laquelle ils sont portés sur l'Etat que je vous ai adressé de ces

ARC 8 d 1
n° 12

Chirurgiens et qui leur a été fixé par
l'academie de Chirurgie; Vous ferez
tenir Compte à ceux de la premiere et de
la seconde classe, du surplus de la Conduite
qui leur sera due Conformement au Tarif.

Pour Copie

Dalbarade

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE